



## Assemblée générale du CAUE

Comme vous le savez sans doute, nous sommes sociétaires du CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement) de Dordogne grâce à notre engagement dans la connaissance du patrimoine bâti et à nos relations contractuelles pour la fabrication des dossiers de description du petit patrimoine rural bâti.

Nous sommes donc invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales, qui ont été réunies lundi 27 juin 2016, au siège du CAUE, 2 Place Hoche, 24000 Périgueux.

L'ordre du jour du conseil d'administration portait sur le bilan d'activité 2015 et les questions diverses.

L'ordre du jour de l'assemblée générale comportait :

- le rapport financier du commissaire aux comptes
- l'approbation des comptes et du rapport d'activité 2015
- la situation financière du CAUE
- l'état d'avancement du programme 2016
- les questions diverses.

Votre vice-président tient ces documents à la disposition de ceux de nos adhérents qui en feraient la demande.

L'essentiel du débat s'est fait au sujet de la situation financière déficitaire qui, si les mesures internes nécessaires ne sont pas prises, amènera l'épuisement des réserves au début de l'année 2017.

La situation a fait l'objet d'une analyse détaillée à laquelle tous les personnels ont été associés. L'équilibre peut être restauré à condition que ceux-ci acceptent quelques sacrifices financiers, au moins temporairement, ce qui est de nature à rassurer ceux de nos adhérents qui s'interrogent sur la pérennité de cette structure d'intérêt général.

Luc Mayeux